



CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, ci-après dénommée **la Région**,

Et

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine, représenté par M. Didier GAILLARD, son Président,

Et

Les EPCI composant le territoire de Gâtine :

- la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, représentée par M. Olivier FOUILLET, son Président,
- la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, représentée par M. Jean-Michel PRIEUR, son Président,
- la Communauté de Communes Val de Gâtine, représentée par M. Jean-Pierre RIMBEAU, son Président

le PETR et les EPCI ci-après dénommés **le Territoire**.

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention ;

Vu la délibération du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine en date du 30 mai 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son président à le signer.

Vu la délibération de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet en date du xx xx xx approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine en date du xx xx xx approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Val de Gâtine en date du xx xx xx approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son Président à le signer ;

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 juin 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son président à le signer ;

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec sa politique contractuelle territoriale, entend renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement. Plus grande région de France, caractérisée par une économie dynamique comme par de forts contrastes territoriaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la contractualisation, mène une politique volontariste d'aménagement du territoire favorisant la cohésion et les liens urbain-rural.

La première génération de contrats de territoires, mobilisant les collectivités et les acteurs territoriaux dans la co-construction de stratégies territoriales avec la Région, a permis d'accompagner nombre de projets vecteurs de développement économique, d'emplois et de services de proximité dans les territoires.

Forte des orientations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et de la feuille de route Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine construit une action territoriale renouvelée facilitant la mise en place d'orientations stratégiques partagées pour répondre aux enjeux posés par les crises climatiques, environnementales, sanitaires et sociales, et accélérer les projets porteurs de transitions. Cette action s'appuie également sur le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), qui comporte des orientations territoriales dans une stratégie globale pour le développement économique.

Il s'agit désormais de poursuivre l'action régionale dans un référentiel stable, en s'appuyant sur les points forts qui ont marqué sa réussite : maillage territorial adapté, valorisation des atouts de tous les territoires, soutien renforcé aux territoires les plus vulnérables, visibilité de l'action régionale, tout en visant de nouvelles ambitions : appui à des modèles de développement plus résilients, soutien renforcé aux projets portés par les acteurs de la ruralité, et renforcement des coopérations territoriales.

Le dialogue territorial est construit autour du **Contrat de développement et de transitions** : centré sur une stratégie territoriale partagée issue des projets de territoire et des analyses fournies par la Région, il vise à l'accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité pour la période 2023-2025. Pour les territoires les plus vulnérables sur le plan socio-économique, sa mise en œuvre est facilitée par le soutien régional à l'ingénierie, garant de l'émergence, la détection et l'accompagnement des projets innovants ou coopératifs s'inscrivant au mieux dans les orientations régionales.

Les contrats de développement et de transitions sont articulés avec les fonds européens dont la Région est autorité de gestion, et avec les CPER et CPIER 2021-2027.

La Région met en place un accompagnement de proximité fondé sur un binôme conseiller régional référent de territoire – chargé de mission territoriale, appuyé par un ingénieur CADET pour les territoires en retournement économique. Ce réseau de proximité au sein de la DATAR mobilise l'ensemble des services experts de la Région pour offrir aux territoires des solutions adaptées à leurs enjeux, et utilise un cadre d'intervention dédié à des interventions sur-mesure ou visant à l'attractivité du territoire. Il anime le réseau des développeurs territoriaux à l'échelle régionale dans le but de renforcer leur expertise et la coopération, gages d'un développement structuré et cohérent.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

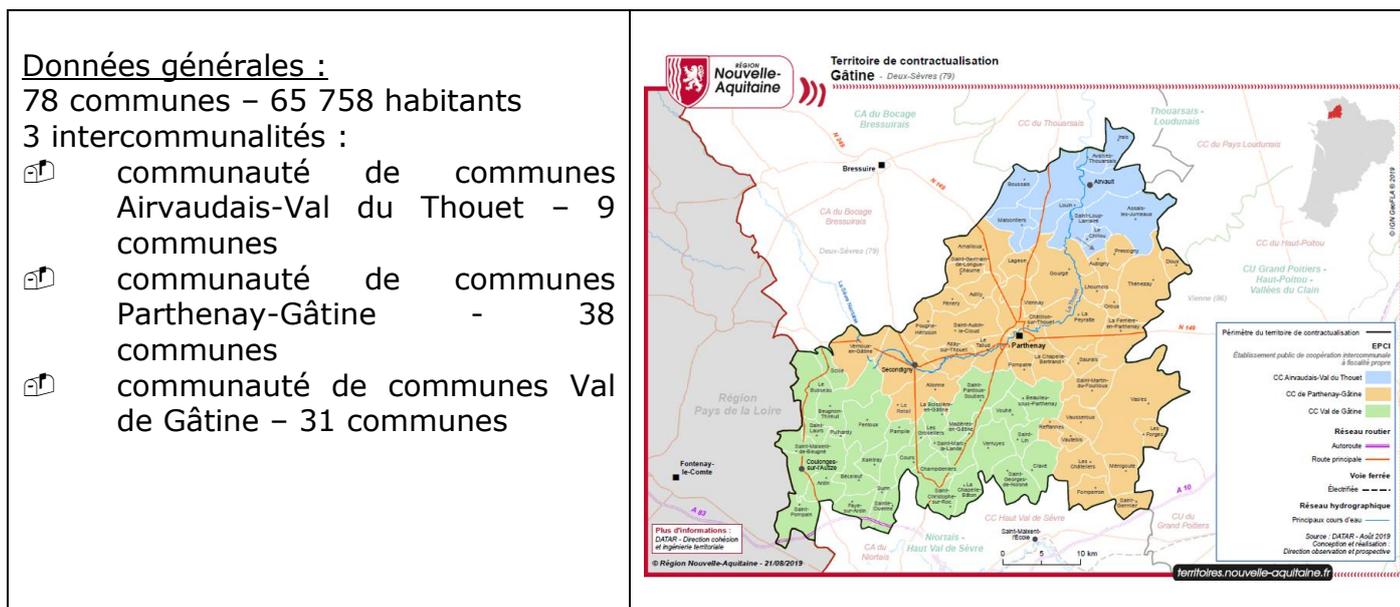
033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Article 1 : PRESENTATION DU TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION

1-1 Présentation du territoire de contractualisation



Situé au cœur du département des Deux-Sèvres, la Gâtine est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) depuis 2017 composé de 3 EPCI : la CC Airvaudais-Val du Thouet, la CC Parthenay-Gâtine et la CC Val de Gâtine.

Territoire de faible densité, il fait partie des territoires mixtes rural-urbain néo-aquitains couvert par des espaces ruraux et périurbains. Parthenay, sous-préfecture, est le principal pôle urbain et avec le pôle secondaire d'Airvault, ils dessinent un axe « urbain » nord-sud sur l'axe Niort-Thouars. Le sud-ouest du territoire fait partie de la couronne périurbaine de l'agglomération niortaise.

Ce territoire se caractérise par un vieillissement de sa population et par une déprise démographique en raison d'un solde naturel déficitaire et malgré un excédent migratoire.

Le tissu économique, en grande majorité constitué de TPE, avec une dynamique de création d'établissements modérée, est à dominante productive : l'agriculture, la fabrication et le transport-logistique sont au cœur des fonctions économiques du Gâtinais.

Le territoire dispose d'une biodiversité riche et diversifiée grâce à la présence d'un bocage (haies entourant des prairies de petites tailles avec présence de mares) encore bien conservé. L'arbre têtard est un symbole de ce bocage à préserver. La Réserve Naturelle régionale du bocage des Antonins conserve un bel exemple de bocage à haute valeur environnementale.

Le projet de Parc Naturel Régional porté par le PETR de Gâtine poitevine est une véritable opportunité pour apporter une dynamique positive sur les questions environnementales sur ce territoire. Le PETR coordonne ce projet et met en place une concertation exemplaire pour définir une charte de Parc Naturel Régional.

Des structures locales reconnues et compétentes agissent sur ce territoire pour valoriser l'environnement : Festival international du Film Ornithologique, CPIE de Gâtine poitevine, IFFCAM (école de cinéma animalier). Les autres structures départementales (DSNE, GODS, CEN) agissent aussi sur ce territoire particulièrement dynamique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

La Gâtine poitevine est appelée « le château d'eau du Poitou » de par ses caractéristiques hydrogéologiques (1313 km de rivières). Les cours d'eau abritent encore des espèces piscicoles patrimoines (lamproies, chabot, écrevisses à pieds blancs).

Afin de permettre une analyse plus fine qu'à l'échelle du territoire de contractualisation, donc de mieux capter l'hétérogénéité de situations entre EPCI, un indicateur statistique unique a été retenu pour mesurer la vulnérabilité socio-économique des territoires : le revenu médian par unité de consommation, calculé à partir du revenu médian par unité de consommation du territoire et de la moyenne de ce même revenu médian pour l'ensemble des territoires de la région (ensemble des EPCI ou ensemble des territoires de contractualisation). Cet indicateur calculé sur les bases INSEE 2019 sera conservé pendant la durée du contrat 2023-2025.

Pour les 3 EPCI de la Gâtine, la vulnérabilité socio-économique identifiée se définit comme suit :

- La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine est classée très vulnérable,
- Les Communauté de Communes Val de Gâtine et Airvaudais Val du Thouet sont vulnérables.

Le territoire de la Gâtine est classé très vulnérable, étant composé d'au moins un EPCI très vulnérable.

La densité de population (40,8%) est nettement inférieure à la moyenne nationale et régionale avec des disparités au sein du territoire : la CC de Parthenay-Gâtine est plus densément peuplée que les deux autres EPCI.

Le territoire est majoritairement composé d'espaces peu denses (55,1% des communes) à très peu denses (42,3% des communes). Selon les chiffres issus du recensement millésime 2017 (qui couvre la période 2015-2019), le territoire est de composante rurale : 80% de la population vit dans des communes dites rurales contre 51% en région. Seule la CC de Parthenay-Gâtine affiche une mixité rurale et urbaine avec 34% de population urbaine et 66% de population rurale.

1-2 Stratégie territoriale de développement

En s'appuyant sur une lecture partagée des enjeux (annexe 1), le Territoire et la Région s'accordent pour retenir la stratégie partagée suivante déclinée en axes stratégiques (l'annexe 1 « note d'enjeux » précise le cheminement qui amène le Territoire à construire une stratégie territoriale à partir des enjeux partagés avec la Région) :

- Priorité 1 : Développer l'attractivité du territoire en soutenant le développement des équipements et des services

Sous axe 1.1 : Maintenir l'offre de services santé

Sous axe 1.2 : Développer l'offre de services à la population dans les domaines culturels et sportifs

Sous axe 1.3 : Développer l'offre de services pour les populations du territoire notamment les jeunes et des personnes vulnérables

- Priorité 2 : Accompagner les acteurs économiques du territoire pour soutenir les filières de Gâtine

Sous axe 2.1: Développer un maillage de commerces de proximité pour maintenir une vitalité des bourgs ruraux et limiter les déplacements

Sous axe 2.2: Soutenir et développer les filières identitaires de la Gâtine

- Priorité 3 : Structurer l'identité « Gâtine Poitevine » par le développement d'un tourisme durable

Sous axe 3.1: Développer les atouts touristiques de la Gâtine

Sous axe 3.2 : Soutenir l'attractivité du territoire par des aménagements adaptés à l'identité gâtinaise

Sous-axe 3.3: Soutenir et Valoriser le patrimoine culturel et bâti de la Gâtine

- Priorité 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Sous axe 4.1: Encourager et Valoriser le patrimoine naturel de la Gâtine

Sous axe 4.2 : Relever les défis de la transition énergétique et écologique

Dans le cadre des contrats de territoire et de ses compétences, la Région entend soutenir les projets issus des ruralités permettant de renforcer les dynamiques de développement, de transition et d'innovation en milieu rural. Les thématiques comme l'accès aux services essentiels, l'agriculture, la transition écologique et énergétique, la santé, l'éducation, l'emploi et l'activité économique, les mobilités, le logement, méritent un investissement collectif dans lequel la Région se doit d'être présente. Ces projets construits dans une logique de pertinence de réponse aux besoins et dans une cohérence d'action territoriale bénéficieront d'un soutien régional dans le cadre du contrat de territoire.

En outre, le Territoire et la Région s'accordent pour viser, au terme de la période de contractualisation, un objectif de taux d'engagement des aides régionales de 20% minimum en faveur des communes rurales correspondant aux communes peu denses et très peu denses selon la nouvelle définition INSEE / Eurostat (annexe 3). Ce taux sera à définir avec le territoire de la Gâtine.

Article 2 : OBJET DU CONTRAT

Le présent **Contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine** a pour objet de préciser les modalités du partenariat entre la Région et le Syndicat ainsi que les EPCI le composant, en vue notamment de la mise en œuvre du **programme d'actions pluriannuel** (annexe 2) que le territoire de projet souhaite mettre en œuvre sur la période de contractualisation avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'appui régional concerne :

- le **programme d'actions pluriannuel du territoire**, relevant des domaines de compétences régionales (annexe 2) ;
- **l'ingénierie du territoire**. La mobilisation d'une ingénierie performante, coordonnée entre les initiatives des collectivités et de l'Etat, est indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer, sur les territoires fragiles, de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat.

Le présent contrat constitue le cadre de mise en cohérence, sur le territoire de projet, des politiques sectorielles de la Région. A ce titre, il tient compte des actions contractualisées dans le cadre des différentes stratégies sectorielles de la Région ainsi que **les actions conduites par la Région dans ses domaines de compétences comme l'éducation, la mobilité, la formation professionnelle, ou de la feuille de route Néo Terra en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires** sur le territoire de la Gâtine et qui ont impact direct sur son développement.

Le présent document et ses annexes constituent les pièces contractuelles.

Article 3 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Il pourra cependant être reconduit pour l'année 2026.

L'année 2026 sera consacrée à la préparation d'un nouveau contrat de territoire.

Les opérations du territoire retenues dans le contrat (annexe 2) devront faire l'objet d'un engagement financier de la Région avant la fin du contrat et d'un début d'exécution, au plus tard, dans l'année qui suit la décision d'intervention.

Article 4 : GOUVERNANCE DU CONTRAT

Le pilotage du présent contrat est assuré par un comité co-animé par la Région (le Président ou son représentant) et le territoire de projet. Ce comité est mis en place dès la signature du contrat et se réunit au moins une fois par an, et en tant que de besoin selon les demandes de l'une ou l'autre des parties. Le comité de pilotage est élargi à des acteurs clés du territoire, en lien avec les enjeux définis.

L'enjeu est d'instaurer un dialogue permanent entre le territoire, ses acteurs et la collectivité régionale pour, en particulier, conduire des revues de projets, assurer le suivi et l'évaluation relative à l'exécution du programme, veiller à la cohérence des diverses contractualisations qui peuvent concerner le territoire de projet afin de mieux les articuler, ce qui pourra amener à élargir sa composition.

Pour ce qui relève des co-financements, la recherche d'une convergence dans le calendrier de décision des autres financeurs sera proposée.

Article 5 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions pluriannuel du territoire présenté en annexe fera l'objet d'une actualisation par le Comité de pilotage pour traduire l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

Toute action financée relevant de la stratégie territoriale sera inscrite dans le plan d'actions pluriannuel qui sera complété et amendé au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie territoriale. Les comités de pilotage de suivi valideront l'inscription de nouveaux projets au plan d'actions pluriannuel, ainsi que l'éventuel retrait ou modification de projets déjà inscrits. A l'issue de chaque comité de pilotage, le plan d'actions pluriannuel sera ainsi actualisé.

Pour chaque action, il appartiendra au maître d'ouvrage concerné d'adresser un dossier de demande de subvention aux services concernés de la Région.

Les décisions de financement des actions retenues seront prises, après instruction par les services régionaux, par la Commission permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine, conformément aux procédures et règlements d'intervention sectoriels en vigueur et sous réserve des disponibilités financières.

Article 6 : ARTICULATION AVEC LE CONTRAT OPERATIONNEL DE MOBILITE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Dans un objectif de cohérence et de proximité avec les territoires, la Région a défini le périmètre du Contrat de développement et de transitions comme étant celui du Contrat opérationnel de mobilité (COM). Celui-ci pourra être élaboré, sous le pilotage de la Région, à compter de 2023 en partenariat avec le Territoire, Nouvelle-Aquitaine Mobilités et les autres acteurs prévus par le Code des Transports.

Le Contrat de développement et de transitions pourra prévoir des orientations stratégiques répondant à des enjeux en matière de mobilités, et identifier dans son plan d'actions des projets relevant de la mise en œuvre de la stratégie.

Le cas échéant, le Contrat opérationnel de mobilité sera constitué d'un diagnostic dédié, prévoira les réponses locales aux enjeux de mobilités ressortant du Contrat de développement et de transitions, et permettra de définir, pour les EPCI éligibles (i.e. qui ne sont pas autorités organisatrices de la mobilité), les modalités de mise en œuvre de services de mobilité locale telles que prévues par la délibération 2020.2291.SP du Conseil régional.

Article 6 bis : ARTICULATION AVEC LE CPER ET POLITIQUES PUBLIQUES

Les projets inscrits au CPER volet Cohésion territoriale, s'ils sont fléchés sur des fonds Région, s'ils se déroulent dans la temporalité 2023-2025, et s'ils s'inscrivent dans la stratégie territoriale partagée, seront intégrés au contrat de développement et de transitions et suivis à ce titre.

Le Contrat de développement et de transitions pourra être amené à évoluer en lien avec la dynamique d'évolution des politiques publiques.

Article 7 : COMMUNICATION

Le Territoire de projet et les bénéficiaires s'engagent à assurer la publicité de la participation financière régionale pour chacune des opérations soutenues au titre de la mise en œuvre du contrat.

Les modalités de communication seront définies pour chaque opération dans le cadre de la convention d'application financière idoine.

Le Territoire de projet s'engage également à informer régulièrement les habitants de leur territoire via leurs supports d'informations (bulletins, site internet, réseaux sociaux...) des grands projets et des principales actions de la Région (TER, Très haut débit, festivals...) dont les informations seront fournies par la Région.

Enfin, les actions de marketing territorial soutenues par la Région devront s'inscrire en cohérence avec la communication régionale et associer les services concernés.

Article 8 : EVALUATION ET BILAN DU CONTRAT

Des modalités de suivi et d'évaluation sont co-construites par le Territoire et la Région afin de pouvoir mesurer l'efficacité des actions conduites. Des références qualitatives et quantitatives sont ainsi définies dans la note d'enjeux ; elles étayent les orientations de la stratégie territoriale.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Sur cette base, il sera conduit un bilan final, tant qualitatif que quantitatif, en 2026 pour la période 2023-2025. L'ensemble alimentera les évaluations au niveau régional et participera du processus d'amélioration des politiques publiques.

Le travail afférent à ce bilan sera à la charge des services de la Région pour les actions conduites directement par la collectivité au bénéfice du Territoire, et au Territoire de projet pour les opérations conduites par des maîtres d'ouvrages locaux.

Article 9 : MODIFICATION DU CONTRAT

Dans l'hypothèse où des changements seraient apportés au statut juridique des signataires de la présente convention, la nouvelle entité juridique sera substituée de plein droit à l'ancienne structure signataire. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la nouvelle entité juridique.

Article 10 : RESILIATION ET LITIGES

En cas de non respect par l'une des parties des termes du présent contrat, celui-ci peut être résilié par la partie la plus diligente, à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi par cette dernière à la partie défaillante, d'une lettre exposant ses griefs, adressée en recommandé avec accusé réception valant mise en demeure.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai de trois mois à compter de l'envoi par la partie la plus diligente des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal administratif de Bordeaux de l'objet de leurs litiges.

Fait en 5 exemplaires

A Bordeaux, le

A, le

Le Président
du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine,

Le Président du PETR du Pays de Gâtine

Alain ROUSSET

Didier GAILLARD

A, le

A, le

Le Président de la communauté de
communes Airvaudais-Val du
Thouet

Le Président de la communauté de
communes Parthenay-Gâtine

Olivier FOUILLET

Jean-Michel PRIEUR

A, le

Le Président de la communauté de
communes Val de Gâtine

Jean-Pierre RIMBEAU

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Liste des annexes

Annexe 1 : Note d'enjeux

Annexe 2 : Plan d'actions pluriannuel du territoire

Annexe 3 : Liste des communes urbaines / rurales (définition INSEE / Eurostat)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



NOTE D'ENJEUX

CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 DU PAYS DE GATINE



Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Présentation et Diagnostic du territoire

Le diagnostic complet ci-après est issu de l'ensemble du diagnostic réalisé lors de l'étude pour le PNR (Parc Naturel Régional). En effet, le territoire de la Gâtine travaille sur la labellisation d'un PNR.

Présentation du territoire et de ses principaux marqueurs



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine, situé au cœur du département des Deux-Sèvres, regroupe 3 communautés de communes, soit 78 communes, sur une superficie de 1 624 km², et compte 65 758 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Si le périmètre du Pays de Gâtine a longtemps évolué avant de se stabiliser en 2014, la création du Pays est née d'une volonté de coopérer pour œuvrer à l'expansion économique et au progrès social. Le Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG), fondé en 1974, avait pour objectif de lutter contre la désertification rurale et de stimuler le

développement économique, touristique, environnemental et culturel du territoire. En 1976, le Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine (SMAEG) a repris l'ensemble des compétences sauf la compétence culturelle que le CARUG a conservée. La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014 a ensuite abouti à la transformation du SMAEG (Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine) en PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) et depuis 2014, le périmètre du Pays de Gâtine n'a pas évolué.

Au-delà de ses limites administratives, le Pays de Gâtine se caractérise par son identité bocagère. En 2015, la Région a classé en Gâtine la troisième Réserve Naturelle Régionale de Poitou-Charentes, le Bocage des Antonins, sur la commune de Saint-Marc-La-Lande. Le territoire est organisé autour d'une grande entité paysagère : le bocage de la Gâtine de Parthenay et de paysages bocagers intermédiaires : les Contreforts de Gâtine et la Vallée du Thouet au Nord-Est et l'Entre Plaine et Gâtine et la Vallée de l'Autize au Sud-Ouest, faisant respectivement la transition vers la Plaine du Thouarsais et la Plaine de Niort.



Le tissu économique du Pays de Gâtine reflète fortement le caractère rural du territoire. En effet, 12% des emplois locaux sont des emplois dans l'agriculture et 88% des sols sont des terres agricoles (*Insee 2017 et CGDD-SDES 2018*). La Gâtine représente également 70 % du cheptel ovin départemental et 3% de la production ovine nationale (*SCOT du Pays de Gâtine, 2015*). Le label rouge reconnaît la viande parthenaise comme l'une des meilleures races à viande française. L'élevage concerne également les caprines et la vache laitière, les laiteries Saint-Loup, Pamplie et de la Viette produisent des produits nobles et de niche. Au-delà de

l'élevage, l'agriculture du Pays de Gâtine est également connue pour sa production de pommes, en particulier la Reinette Clochard. Les activités agroalimentaires regroupent par ailleurs une trentaine d'établissements : travail du lait, de la viande et production de jus de pommes.



Le territoire de la Gâtine est marqué par la présence de l'industrie métallurgique et aéronautique (sous-traitance), de manière disséminée avec une concentration plus forte sur le pôle de Parthenay. La Gâtine dispose d'un patrimoine historique et culturel riche qui constitue autant d'éléments d'attractivité touristique à valoriser : le « Pays d'art et d'histoire » de Parthenay, les « Petites Cités de Caractère » d'Airvault et Saint-Loup-Lamairé, la collégiale de Saint-Marc-la-lande, le château renaissance de Coulonges-sur-l'Autize, les églises romanes et ponts médiévaux...



La programmation culturelle sur le territoire est par ailleurs riche et variée : le Festival International du Film Ornithologique de Ménagoute (FIFO) et le Festival Ludique International (FLIP) de Parthenay rassemblent respectivement plus 40 000 et 180 000 festivaliers chaque année.



En plus de son patrimoine historique et architectural, le territoire dispose d'un patrimoine naturel remarquable. La préservation de l'environnement et la qualité paysagère du territoire a permis, depuis plusieurs années, le développement de nombreux circuits de randonnée pédestre, équestre et cyclable. En matière de grande randonnée pédestre, la Gâtine est traversée du nord au sud par le GR36 qui est voie secondaire des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et d'est en ouest par le GR364. Les cyclotouristes ne sont pas en reste, puisque les parcours du Thouet à Vélo et de la Vélo Francette permettent le cheminement du territoire.



Les différentes composantes qui font la spécificité du territoire ont amené le Pays à porter le projet de création du Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine.

Ce projet résulte d'une volonté d'élaborer un projet de territoire durable : donner une reconnaissance nationale au territoire, favoriser le développement économique et l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie. Le projet s'affirme dans le panorama des Parcs de la Nouvelle-Aquitaine, comme un nouveau profil, le bocage, qui viendra



compléter la mosaïque paysagère que présentent les PNR de la Région.

Développement économique : un tissu économique structuré autour de l'activité agricole, notamment d'élevage, d'agroalimentaire et autour de l'industrie métallurgique et aéronautique.

Emploi et dynamique démographique

Le Pays de Gâtine se caractérise par un taux d'emploi important, 67% et supérieur à la moyenne régionale (64%, *Insee*, 2017).

Le taux de chômage, s'il a augmenté de 4 points en 10 ans (12% en 2017, *Insee*), est également inférieur à celui de la Région (13% en 2017). Néanmoins, les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage, ce taux ayant augmenté de 11 points en 10 ans pour les 15-24 ans (27,5% en 2017, *Insee*).

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Les collectivités locales ont développé depuis plus de 20 ans un ensemble d'outils pour contribuer, aux côtés des services de l'Etat, aux politiques publiques de l'emploi. La Mission locale, regroupée avec la Maison de l'Emploi, développe un panel de solutions pour les jeunes de moins de 26 ans et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi permet la mise en place de parcours individuels pour les plus de 26 ans.

Le Pays de Gâtine se caractérise également par le vieillissement de sa population : la part des plus de 75 ans a augmenté d'un point en 10 ans (13,5% en 2017, *Insee*) et est supérieure à la moyenne régionale qui est de 11,4%.

Cette population relativement âgée et la hausse du chômage chez les jeunes posent la question de la capacité du territoire à retenir ses jeunes pour assurer le renouvellement de sa population. Ce constat est en lien direct avec les enjeux économiques locaux autour de la transmission-reprise d'entreprise et des difficultés structurelles de recrutement de certains secteurs (artisanat, agriculture...).

Agriculture



Le Pays de Gâtine est fortement marqué par l'agriculture qui représente 12% des emplois locaux, et 88% des sols du territoire (*Insee 2017 et CGDD-SDES 2018*). Elle est un point fort de son économie car elle est diversifiée (élevage ovin et caprin, céréales et oléagineux, pomme). L'exportation est importante, en particulier pour la filière d'élevage bovin et la production de pommes. La production du territoire est supérieure à la consommation des habitants de la Gâtine.



Une exploitation sur trois en Gâtine produit avec un signe de qualité officiel : agriculture biologique, label rouge, Indication Géographique Protégée (IGP) ou encore Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Les activités agroalimentaires représentent également un poids significatif pour l'économie du Pays, avec les activités de transformation du lait et de la viande. Cinq des douze laiteries du Département se trouvent en Gâtine, la laiterie de Pamplie fabrique un beurre de qualité supérieure et la laiterie de Saint-Loup fabrique un fromage de chèvre reconnu par les consommateurs. L'aval de la filière viande est également

organisé, avec des abattoirs, des ateliers de découpe et de nombreuses petites entreprises commercialisant des produits carnés.



La part des produits transformés localement reste faible, la majeure partie des productions étant tributaire de la filière avale. Les circuits courts et l'agriculture biologique, bien qu'en développement, ne représentent à ce jour qu'une faible partie de la commercialisation des productions Gâtinaises. Il existe un potentiel réel du fait d'une demande croissante de la restauration collective (hôpital, écoles...), dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Egalim.

Les données de la d'Agriculture



Chambre montrent un vieillissement chefs d'exploitation territoire, où des chefs d'exploitation



global des sur le environ 25% envisagent

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

de prendre leur retraite dans les 5 à 10 prochaines années en Gâtine. De manière générale, les exploitations se trouvent dans des situations économiques difficiles. En conséquence, les exploitations s'agrandissent, les pratiques d'élevage en prairie sont parfois remplacées par des pratiques plus intensives en hors-sol et les cultures de céréales sont de plus en plus présentes sur le territoire. Les agriculteurs gâtinais sont par ailleurs peu regroupés en coopératives, ce qui peut être une difficulté sur le territoire du Pays Gâtine.

Industrie



Le tissu économique du Pays de Gâtine est également marqué par l'industrie qui représente 16% des emplois locaux et entre 7,5% et 8,7% des établissements du territoire (*Insee, 2017*). Le territoire se caractérise par un tissu de petites entreprises : 95% des entreprises ont moins de 9 salariés (*Insee, 2017*). Le Pays a fait le pari de se spécialiser dans la sous-traitance pour de grands groupes dans la métallurgie et l'aéronautique avec des entreprises telles que LISI Aerospace, TLD et Sovam. Ainsi il existe de véritables fleurons industriels.



Le territoire compte aussi quatre sites d'exploitation de carrières : Mazières-en-Gâtine, La Peyratte, Verruyes et la cimenterie Calcia à Airvault qui exploite également une carrière. Un projet d'un quatrième site est en cours à Amailloux pour alimenter en argile la cimenterie d'Airvault.

Les activités de mécanique, de chaudronnerie et la filière bois sont présentes également sur le territoire.



L'industrie a cependant été mise en difficulté récemment par le contexte sanitaire notamment dans le secteur de la sous-traitance aéronautique. Il existe actuellement un risque de voir se détourner la main d'œuvre plutôt qualifiée du territoire, vers d'autres secteurs d'activités ou territoires.

Artisanat et petits commerces

L'artisanat est un socle de l'économie locale. Les activités de fabrication industrielles et artisanales sont les premiers employeurs sur le territoire avec plus de 30% des salariés.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres est active sur le territoire par son volet formation sur le site du Campus de Parthenay et par son volet accompagnement des artisans, en particulier sur les volets d'aides à l'installation et à la transmission d'entreprise. En effet, comme dans le secteur agricole, l'artisanat est confronté à des difficultés de recrutement et des problématiques de transmission-reprise auprès d'une population de chefs d'entreprise vieillissante.

L'artisanat est au cœur des projets de développement du Pays de Gâtine, avec le développement du potentiel du marché du jeu de société et son lien avec les filières bois et carton ; le projet de créer une Cité des arts dans le quartier historique de Parthenay permettrait d'accueillir des artisans dans une perspective culturelle.

En matière de commerces, le maillage du territoire est à renforcer : le Pays de Gâtine compte 15 commerces de proximité pour 10 000 habitants contre une moyenne régionale de 19 en Nouvelle-Aquitaine, 20 commerces de gamme intermédiaire contre 35 en Nouvelle-Aquitaine, 1 commerce de gamme supérieure contre 3 en Région (*Insee, 2016*).

Les commerces sont principalement installés en centre-bourg, ce qui n'empêche pas le développement du phénomène de vacance commerciale. En effet, 26% de points de vente sont vacants dans le centre-bourg de Parthenay contre 15% à Niort et 17% à Bressuire (*Etude de la vacance commerciale en Deux-Sèvres, 2020*).

On observe par ailleurs une tendance au renforcement de l'offre commerciale dans les espaces périphériques. Si les commerçants de centre-bourg ne sont pas favorables à cette dynamique, elle permet peut être d'éviter la fuite des

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

consommateurs vers les métropoles voisines. Le Schéma de cohérence Territoriale du Pays de Gâtine encadre ces installations commerciales en périphérie.

Tourisme



Le territoire dispose de richesses historiques, culturelles et naturelles diversifiées. Au cœur du département des Deux-Sèvres, entre une et deux heures de route de sites touristiques de renom, la Gâtine, au centre d'un cercle Marais poitevin, Futuroscope, Puy du Fou, Vallée de la Loire, offre une situation géographique idéale. S'il n'y a pas gastronomie gâtinaise à proprement parler, les produits de bouche originaires de Gâtine, dont la viande parthenaise, sont souvent appréciés des visiteurs au cours de leur séjour.

Les atouts touristiques du territoire restent méconnus, y compris des habitants. La Gâtine reste aujourd'hui un territoire de passage mais où l'on s'arrête peu. Les visiteurs sont composés pour 78% d'excursionnistes et pour 22% de touristes séjournant au moins une nuit (*dossier d'opportunité du PNR, 2016*). L'origine de ces visiteurs est à 85% française dont environ 60% originaire du Poitou-Charentes, les deux autres régions d'origine étant les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France. Du côté de la clientèle étrangère, on retrouve majoritairement des visiteurs britanniques, par ailleurs très présents en Gâtine.

La capacité d'hébergement touristique s'appuie plus fortement en Gâtine qu'en région sur la présence de résidences secondaires. Elles représentent 86% de l'offre contre une moyenne régionale de 72%. Hors gîtes et chambres d'hôtes, l'offre d'hébergement marchand est très limitée. Elle est constituée de 10 hôtels (2,5% de l'offre), 17 campings (11% de l'offre) et un village de gîtes (*Insee, 2017*). L'hôtellerie apparaît comme un secteur en difficulté. Elle est exclusivement constituée d'établissements indépendants qui peinent à développer leurs activités en secteur rural. Les hébergements hôteliers sont vieillissants et nécessitent d'être rénovés. Le territoire pâtit également du manque de transports publics notamment ferroviaires, ce qui limite la présence de touristes non véhiculés.

Le secteur touristique est éclaté en une multitude de petites entreprises et initiatives. Les producteurs s'organisent depuis plusieurs années autour de réseaux tels que « Bienvenue à la Ferme » et « Accueil Paysan » afin de promouvoir leurs produits et développer l'accueil des visiteurs dans leurs exploitations. L'association Gâtin'émiois fédère des acteurs privés du tourisme autour de projets innovants ayant pour vocation de promouvoir l'offre du territoire. Ces initiatives sont à l'origine de la Gâtine Box et de la monnaie locale la Gâtinelle.

Le Pays de Gâtine mise pour son développement touristique sur la valorisation et la rénovation de son patrimoine historique et culturel. Le label « Pays d'art et d'histoire » valorisant actuellement le patrimoine de Parthenay a pour projet de s'étendre à l'ensemble du périmètre de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Les communes de St Loup Lamairé et d'Airvault sont elles reconnues petites cités de caractères. De nombreux édifices patrimoniaux sont également valorisés tout au long de l'année comme le château renaissance de Coulonges sur l'Autize ou la commanderie des Antonins à St Marc la Lande.

L'artisanat d'art est également un créneau sur lequel la ville de Parthenay souhaite se développer avec le projet de création d'une Cité des arts à Parthenay en réhabilitant d'anciens abattoirs pour y accueillir des artisans. Sur la même thématique la ville d'Airvault vient d'achever la rénovation de l'ancien hôtel « le vieux relais » dans lequel pourront s'installer des artisans d'art (programmation 2018-2021 contrat de cohésion).

Les activités ludiques sont également un moteur de développement touristique, avec l'essor du géocaching et surtout l'ambition de faire de Parthenay une Cité des jeux, afin de capitaliser sur l'essor du Festival Ludique International de Parthenay. De nouvelles activités économiques pourraient ainsi être développées en lien avec le jeu et favoriser l'installation d'éditeurs et de magasins de jeux.

Enfin le cyclotourisme et les activités de sport-nature sont des activités en plein-essor que les acteurs du Pays souhaitent développer. Des services adaptés d'hébergement et de restauration se développent progressivement à destination des cyclotouristes via le label Accueil Vélo. Un camping gratuit, propose sur le parcours de la Vélo Francette 6 emplacements, des sanitaires et des points de recharge. Enfin, le territoire permet de pratiquer une multitude

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

d'activités de sport-nature : randonnées pédestres, équestres, accrobranche, ou baignade avec la présence de deux plans d'eau.



Enjeux principaux

- Faible part des produits agricoles transformés localement
- Intensification des pratiques agricoles, concentration des exploitations agricoles
- Manque de coopératives agricoles, absence de CIVAM actif
- Une industrie spécialisée dans des secteurs fortement impactés par la crise actuelle
- Des vacances commerciales importantes et des petits commerces concurrencés par une offre de périphérie
- Vieillesse des chefs d'entreprises artisanales, d'exploitations agricoles et de commerces qui pose la question de la transmission-reprise de ces entreprises
- Une faible dynamique touristique malgré de nombreux atouts

Cohésion sociale : Un territoire organisé autour de 4 pôles, dont l'identité est à affirmer



Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Mois	Manifestations
Janvier	
Février	❖ Les Tranes Gatinales
Mars	
Avril	
Mai	❖ Festival AH? (<i>arts de la rue, théâtre, musique</i>)
Juin	❖ Festival de Peinture et Sculpture
Juillet	❖ Festival De Bouche à Oreille (<i>musiques traditionnelles</i>) ❖ Musiques et Danses du monde ❖ Festival Ludique International de Parthenay (FLIP) ❖ Le Jazz bat la campagne (Parthenay) ❖ Festival Le Rêve de l'Aborigène ❖ Festival des Eurochestrises (<i>musique classique</i>)
Août	❖ Les murs ont des oreilles (<i>musique classique</i>)
Septembre	❖ Festival Ouaille'Note (<i>musiques actuelles</i>)
Octobre	❖ MM Festival (<i>musique classique</i>) ❖ Ecofestival ❖ Festival International du Film Ornithologique (FIFO)

Identité et culture : L'identité gâtinaise s'est construite autour d'une histoire commune, d'un patrimoine riche, de l'agriculture et du bocage. Le poitevin-saintongeais est ainsi une des 75 langues parlées par des ressortissants de la République française et il existe une monnaie locale : « La Gâtinelle ».

La Gâtine est un territoire reconnu pour la richesse de ses manifestations culturelles qui ont ainsi contribué à forger l'identité du territoire. A la fois nombreuse et diversifiées, elles sont souvent proposées et mises en œuvre par des associations et soutenues par les collectivités locales, permettant d'aboutir à un calendrier riche et bien réparti sur l'ensemble de l'année. Le territoire est par ailleurs marqué par une forte culture de solidarité. Pourtant, le territoire ne dispose pas d'une identité forte, le ressenti partagé par de nombreux habitants est qu'il ressemble à de nombreux territoires ruraux.

Si les richesses et les atouts du territoire sont nombreux et diversifiés sur le territoire, ils sont souvent méconnus par ses propres habitants. Le projet de Parc Naturel Régional, conjugué avec la volonté de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du territoire, constituent des opportunités en matière d'image pour se différencier et créer des marqueurs d'identité forts.

Jeunesse et formation

L'offre éducative et de formation est complète sur le territoire jusqu'au niveau lycée avec neuf collèges publics, quatre collèges privés, un lycée public et un lycée professionnel public (*données 2018, Pays de Gâtine*). Le territoire propose également des modèles de formations alternatifs et adaptés avec deux Maisons Familiales Rurales et un Établissement Régional d'Enseignement Adapté.

Si celle-ci est complète, il existe toutefois un enjeu à développer des structures d'accueil du jeune enfant, collectives, individuelles ou mixtes et à maintenir, réhabiliter et mieux équiper les écoles dans les communes, notamment par la modernisation des équipements numériques.

La Gâtine accueille par ailleurs un organisme d'enseignement supérieur, l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM), qui propose des formations pour devenir réalisateur ou technicien de cinéma animalier, reconnues en licence et master par l'Université de la Rochelle. Il existe peu de formations de ce type dans le monde.

Le Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres (CMA), situé à Parthenay, dispense également des formations se concentrant sur la menuiserie, la chaudronnerie et la métallurgie, l'équipement du bâtiment et ses finitions et le commerce. Enfin, l'entreprise LISI Aerospace à Parthenay, a développé une unité de formation dans ses bâtiments en lien avec un campus des métiers et des qualifications (CMQ) et la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

En matière de formation supérieure, les enjeux sont triples pour le territoire gâtinais :

- Davantage faire le lien entre les acteurs de la formation et les entreprises pour encourager le recours à l'apprentissage ;



Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

- Développer des parcours spécifiques, selon les besoins du territoire, notamment en revitalisant les partenariats de formation avec les entreprises dans le secteur de l'aéronautique en encourageant le développement de formations liées au design de jeux. Il existe par exemple un projet de création d'un diplôme d'études supérieures d'arts appliqués consacré au design de jeux avec un des lycées de Parthenay ;
- D'encourager les jeunes du territoire à aller vers des carrières médicales : une expérimentation est en cours avec le Département et la Communauté de communes Val de Gâtine pour aller à la rencontre des collégiens et des lycéens, et mettre en place des logiques de tutorat avec les professionnels de santé locaux.

Offre de services publics et accessibilité

En termes de services et d'équipements, le territoire est composé par un pôle d'équipements de gamme supérieure, Parthenay, et de 3 pôles de la gamme intermédiaire : Airvault, Coulonges-sur-l'Autize, et Secondigny. Parthenay offre 31 types d'équipements sur les 47 de la gamme supérieure, parmi lesquels deux hypermarchés, deux lycées, un centre hospitalier, des établissements d'accueil pour personnes handicapées, un cinéma, une agence Pôle emploi... L'extrême sud et l'est sont desservis par des pôles extérieurs au territoire : Niort, Saint-Maixent l'École et Vouillé. Un fin maillage de 16 pôles d'équipements de la gamme de proximité sur l'ensemble du territoire complète cette offre (*Insee, 2016*).



Si le territoire de Gâtine est plutôt bien maillé en termes de services, ils sont majoritairement concentrés à Parthenay et dans les 3 pôles intermédiaires. Pour les communes les plus éloignées, cette concentration induit des trajets relativement longs pour accéder à cette offre.

Sur le pays, des offres sont vieillissantes comme le cinéma de Parthenay, elles n'encouragent pas leurs promotions aux usagers du territoire et amènent une désertion de ce service.

D'autres enjeux ressortent ainsi pour le Pays de Gâtine : le maintien et le renforcement de l'offre de services publics présente sur le territoire mais également le développement de l'accessibilité de ces services. Les ouvertures de plusieurs Maisons France services en sont une réponse. Dans cette optique, le renforcement de la politique santé est un axe de travail structurant pour le Pays de Gâtine dans l'optique d'un maillage complet en maisons de santé à l'horizon 2023.

Au-delà de l'infrastructure d'accueil, la capacité à remplacer les médecins généralistes et spécialistes reste une question prégnante pour le territoire. En effet, 46 médecins généralistes et 18 chirurgiens-dentistes sont ainsi présents sur le territoire contre respectivement une moyenne de 100 et 57 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine (*données 2018, Pays de Gâtine*).

L'accessibilité des services publics et de proximité mais de façon plus générale la mobilité est une question primordiale pour le Pays de Gâtine. Le mode dominant de déplacement est le mode routier, sur un réseau principalement secondaire puisqu'une seule nationale le traverse (RN 149) et que deux autoroutes ne font que l'effleurer au sud (A10 et A83).

Les services de transport collectif composés des lignes de bus, du réseau TER de la SNCF (Nantes, Poitiers, Parthenay). Le territoire est aujourd'hui à l'écart d'une offre de transport ferré de voyageurs, les gares TGV les plus proches sont situées à Niort, Saint-Maixent ou Poitiers.

Cet état de fait induit des réelles difficultés pour les personnes sans véhicule. Le développement des services de transports à la demande, d'aires de covoiturage (une douzaine sur le territoire) et d'initiatives portées par des associations apporte une réponse partielle à cette problématique. L'association un Toit en Gâtine dispose également d'un parc de scooters qu'elle met à disposition d'un public en situation d'insertion professionnelle.

Enfin, avec 7% de logements et locaux raccordables à la fibre contre une moyenne régionale de 44,5% (*ARCEP, 2020*), le déploiement de la fibre mais aussi du réseau de téléphonie mobile apparaît comme essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire, retenir la jeunesse et attirer de nouvelles populations.

Habitat



L'habitat est sous tension sur le territoire du Pays de Gâtine. Il se caractérise par la

faiblesse de l'offre locative et le manque de logements adaptés à des populations spécifiques, jeunes, âgées ou précaires. Le locatif représente un quart des résidences principales, une proportion inférieure à celle de la Nouvelle-Aquitaine (36%). 52,5% des résidences principales comptent plus de cinq pièces, 4% comptent deux pièces, et 1% compte une pièce. Le locatif social ne représente que 4% des résidences principales contre 10% en Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs le parc de logements est vieillissant et nécessite d'être réhabilité : 36% des résidences principales ont été construites avant 1945. Avec un parc peu adapté et vieillissant, le nombre de logements vacants a ainsi eu tendance à augmenter, 11% de logements vacants en 2017 contre 7% en 2007 (*Insee, 2017*).

Acteur local incontournable de l'hébergement et de l'insertion, l'association un Toit en Gâtine propose par ailleurs une offre en matière d'habitat allant de l'hébergement d'urgence au logement d'installation, pour les personnes rencontrant des difficultés d'ordre économique, sociale ou professionnelle. Elle gère notamment trois foyers de jeunes travailleurs répartis sur le territoire de Gâtine.

Enfin, il est à noter que certaines parties du territoire observent un « effet Covid » et l'arrivée de populations + (parisiens notamment), attirés par la qualité de vie et les prix plutôt abordables de l'immobilier.

Le pays de Gâtine fait donc face à plusieurs enjeux : l'adéquation de l'offre de logement avec les besoins de la population, le développement de la mixité sociale et intergénérationnelle et la qualité des logements dans les villes et les villages de Gâtine.

Enjeux principaux

- Une identité territoriale à renforcer, des marqueurs d'identité forts à développer
- Des jeunes ayant tendance à quitter le territoire après le lycée, des perspectives de formation et d'emploi à renforcer
- Une offre de services et d'équipements à conforter, en particulier sur les volets enfance et santé
- Un territoire peu desservi par les transports en commun et transports ferrés, ce qui induit des situations d'exclusion pour les personnes sans véhicule
- Un parc de logements ancien et peu adapté à des populations spécifiques, en partie à l'origine de la hausse de la vacance des logements

Transition écologique : un territoire aux nombreuses richesses naturelles à préserver et à valoriser pour poursuivre sa transition écologique



Agriculture : L'activité agricole dominante sur le territoire reste le système en polyculture élevage malgré une augmentation de la surface en céréales. Les attentes sociétales et les enjeux environnementaux et climatiques invitent le milieu agricole à évoluer vers un modèle plus durable. Entre 2002 et 2011, un recul des haies de 13 km a été enregistré (*Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire, 2013*), et plus de 16 000 hectares de prairies permanentes ont disparu entre 1990 et 2012 (*CPIE de Gâtine Poitevine, base Corine Landcover, 2017*) soit environ 25%. Une étude récente, menée par l'Université d'Angers, pour le Pays de Gâtine a permis de chiffrer la disparition du linéaire de haies à -4% entre 2007 et 2018 (soit plus de 600 km). De nombreux acteurs (dont les organismes professionnels agricoles ou les associations environnementales locales) sont très actifs sur le territoire pour accompagner les agriculteurs pour soutenir des évolutions vers des pratiques plus durables. Les circuits courts et l'agriculture biologique, bien que représentant une faible part de la commercialisation des productions gâtinaises.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

sont en développement. 10% des entreprises de Gâtine commercialisent des produits issus de l'agriculture biologique (*dossier d'opportunité du PNR, 2018*). Ce développement est à soutenir notamment dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) visant à mettre en place un certain nombre d'actions autour d'une alimentation plus durable sur le territoire.

Préservation du patrimoine naturel et de la ressource en eau : La Gâtine dispose aujourd'hui de richesses naturelles nombreuses et diversifiées, marquées par le bocage. La Gâtine, appelée « Château d'eau du Poitou », est sillonnée par environ 1313 km de rivières et couverte par 10 000ha de zones humides. Le territoire dispose de quatre sites classés, sept inscrits en tant que monuments naturels ou paysages évolutifs, sept espaces naturels sensibles, une Réserve Naturelle Régionale (le Bocage des Antonins), sept sites Natura 2000 et 38 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique réparties sur tout le territoire. Le Pays de Gâtine abrite ainsi une biodiversité remarquable qui doit être protégée. Trois Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope sont répertoriés sur le territoire dans le cadre de la préservation d'espèces de chiroptères et d'oiseaux avicoles ainsi qu'un autre arrêté, limitrophe, afin de protéger l'Ecrevisse à pieds blancs.

Si la ressource en eau est riche sur le territoire, elle présente des enjeux, la Gâtine étant en tête de nombreux bassins versants. Cette position confère à la Gâtine une responsabilité forte sur les bassins du Thouet, de la Sèvre Niortaise, de la Vienne, de la Sèvre Nantaise et du Clain. Certaines pratiques agricoles comme l'utilisation de produits phytosanitaires et la diminution du linéaire de haies favorisent une pollution de ces cours d'eau. La totalité du territoire est classée en zone de vulnérabilité aux nitrates, une concentration trop importante de nitrates pouvant, à terme, avoir des conséquences sur la capacité d'alimentation en eau potable.

Une grande partie du territoire est classée en Zone de Répartition des Eaux depuis 2003, caractérisée par une insuffisance chronique des ressources en eau par rapport aux besoins. Seule la commune de Vernoux-en-Gâtine ne fait pas partie de cette zone.

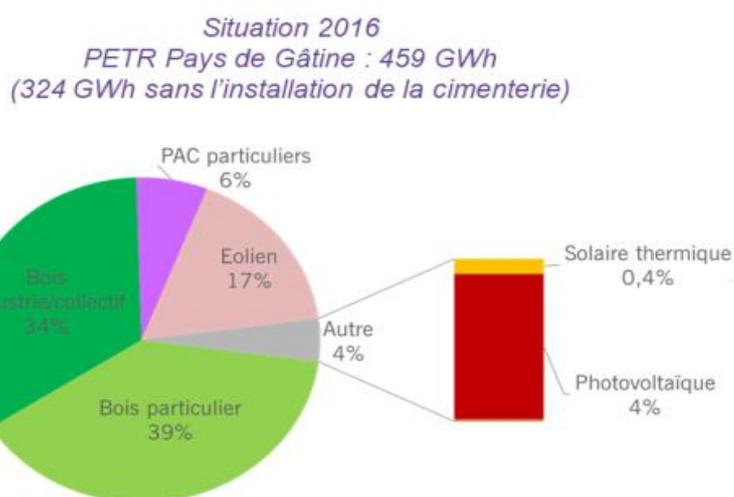
Sur le territoire de Gâtine, quatre producteurs d'eau potable (SEVT sur les sources de Seneuil, SPL des eaux du Cébron, SERTAD pour la Touche-Poupard et SECO au sud de la Gâtine) portent des actions dans le cadre des contrats territoriaux Re-Ressources afin d'améliorer la qualité des eaux destinées à être potabilisées.

La labellisation du Parc naturel régional, les actions de sensibilisation auprès des agriculteurs mais aussi du grand public portées par les acteurs agricoles, les associations environnementales et les collectivités apparaissent comme des pistes intéressantes pour préserver et faire connaître le patrimoine et les richesses naturelles du Pays de Gâtine.

Energies renouvelables : Si les produits pétroliers sont les principales sources d'énergie consommées sur le territoire avec 49% de la consommation, les énergies renouvelables représentent une part significative de la consommation énergétique. 25% de la consommation thermique et 26% de la consommation électrique sont couverts par des énergies renouvelables. Deux énergies sont particulièrement exploitées : le bois représentant 73% de la production d'énergies renouvelables et l'éolien 17% (AREC, 2016)

Le développement de l'éolien est déjà très important en Gâtine avec 40 éoliennes en fonctionnement et 21 autorisées, le tout regroupé sur 13 parcs.

L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir diversifier les sources d'énergies, la pompe à chaleur résidentielle ne représentant que 6% de la production d'énergies renouvelables et le photovoltaïque 4%.



Déchets : D'après les données du PCAET, la gestion des déchets émet 23 ktCO₂e, 12 ktCo₂e à Parthenay-Gâtine et 11 ktCO₂e à Val de Gâtine. Le territoire dispose d'une installation de stockage de déchets non dangereux à Amailloux et d'un centre de tri-mécano-biologique à Champdeniers. La cimenterie Calcia, à Airvault, utilise également des déchets inertes afin de les recycler en huiles usagées ou farines animales, un bel exemple de traitement des déchets non incinérables dans les circuits conventionnels.

La méthanisation est également une piste intéressante et plusieurs unités sont opérationnelles ou en projet sur le territoire. L'unité de Pompaire est en fonctionnement, et plusieurs unités sont en projet à Airvault, la Chapelle-Thireuil et Fenioux. La puissance totale générée par ces installations de méthanisation au 1er mars 2019 était de 3.96 MW. Les Communautés de Communes portent également des politiques ambitieuses : Airvaudais-Val du Thouet a mis en place une taxe sur les enlèvements des ordures ménagères incitatives, Parthenay-Gâtine a, quant à elle, rénové toutes ses déchetteries.

Performance énergétique : Le parc de logements enregistre une faible performance énergétique avec des logements anciens, peu isolés et des modes de chauffage impactant ou peu adaptés. 42% des résidences principales sont considérées comme des passoires énergétiques et 30% sont chauffées au fioul (AREC, 2018). Les collectivités font œuvre d'exemplarité en réalisant des efforts autour des économies d'énergie et de la réhabilitation énergétique du patrimoine public et en accompagnant la rénovation énergétique des logements des particuliers. L'ensemble du territoire est couvert par une plateforme Info Energie afin d'accompagner les ménages à la rénovation énergétique des logements. Plusieurs communes ont également lancées conjointement un programme de rénovation de leurs logements sociaux.

Mobilité : La voiture est le principal moyen de transport sur le territoire. D'après les données du PCAET, 90 % des foyers sur le territoire disposent au moins d'une voiture, une valeur de 10 points supérieure à la moyenne nationale et près de 45% des ménages du territoire disposent d'au moins deux voitures. Les biocarburants ne représentent que 8% des consommations finales d'énergie de l'usage mobilité (AREC, 2016).

Le Pays de Gâtine encourage néanmoins le développement des liaisons douces en mettant en valeur les liaisons existantes, en aménageant de nouvelles voies dans les bourgs et autour des lieux touristiques ou en développant des pôles multimodaux.

Une vingtaine de bornes de recharges pour les véhicules électriques sont également réparties sur l'ensemble du territoire et certaines collectivités réfléchissent à mettre à disposition des véhicules électriques en autopartage. Des projets de création de stations GNV pour bus et poids lourds sont également en cours, notamment à Parthenay-Gâtine et à Val-de-Gâtine.

Enjeux principaux

- Un poids encore faible de l'agriculture biologique et des circuits courts malgré des potentiels nombreux
- Un patrimoine naturel et une biodiversité locale à préserver, notamment la ressource en eau
- Un développement de l'éolien à maîtriser, et un mix d'énergies renouvelables à diversifier (PAC, photovoltaïque, méthanisation, stations GNV...)
- Une réduction des déchets ménagers à poursuivre, notamment par la sensibilisation de la population
- Une faible performance énergétique du bâti
- Une forte dépendance à la voiture en termes de mobilité et des alternatives à développer

Les Priorités territoriales de la Gâtine (PETR) pour le contrat 2023-2025

Pour construire ce contrat de Développement et de Transitions, les élus du Pays de Gâtine et des communautés de communes de Parthenay-Gâtine, Airvaudais-Val du Thouet et Val de Gâtine ont identifié 4 enjeux et priorités au service d'un développement équilibré et durable de leur territoire.

Ces 4 priorités sont présentées de manière à rappeler les éléments clés associés du diagnostic et à pointer les objectifs identifiés par les élus pour le territoire identifiés de la Gâtine Poitevine.

Priorité 1 : Développer l'attractivité du territoire en soutenant le développement des infrastructures et équipements de service.

Quelques chiffres clés :

- Parthenay offre 31 types d'équipements sur les 47 de la gamme supérieure dont 2 hypermarchés
- 7% des logements et locaux raccordables à la fibre optique
- 7 maisons de santé
- 45 médecins généralistes et 15 chirurgiens-dentistes (contre 100 et 57 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine)
- 9 collèges publics, 4 collèges privés, 1 lycée public, 1 lycée professionnel public, 1 établissement d'éducation adapté.
- 3 organismes de formation alternance et apprentissage : 1 CFA 2 MFR
- 1 organisme de d'enseignement supérieur : IFFCAM
- 37 bibliothèques et médiathèques et 5 salles de spectacle et/ou cinéma/Théâtre

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière d'attractivité du territoire sont les suivants :

- ✓ Maintenir et conforter l'offre de services publics sur le territoire en renforçant les équipements structurants.
- ✓ Développer une offre locative publique de qualité pour les jeunes actifs (apprentis/alternants/1^{er} emploi)
- ✓ Inscrire des lieux de diffusion de spectacle vivant en créant des résidences d'artistes et des lieux de spectacles
- ✓ Mutualiser des équipements publics pour favoriser le développement des partenariats public/privé pour renforcer la formation professionnelle sur le territoire
- ✓ Poursuivre le maillage du territoire en faveur des structures jeunesse
- ✓ Soutenir le développement des formations adaptées aux besoins des unités économiques du territoire
- ✓ Profitez du déploiement de la fibre pour créer des espaces numériques, moderniser les équipements numériques des points d'accueils de la population et favoriser les équipements numériques pour le maintien à domicile.
- ✓ Concrétiser et Promouvoir le projet de PNR auprès des habitants du territoire

Sous-Axe 1-1 : Maintenir l'offre de services de Santé en milieu rural

Sous Axe 1-2 : Développer l'offre de services à la population dans les domaines culturels et sportifs

Sous Axe 1-3 : Développer l'offre de services pour les populations du territoire notamment la jeunesse et les populations vulnérables

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

Priorité 2 : Accompagner les acteurs économiques du territoire pour soutenir les filières clés de Gâtine.

Quelques chiffres clés

- 5,9 % de chômage en Gâtine (chiffres 2021), un taux associé au Bocage Bressuirais, mais qui définit ce grand territoire dans le département comme grand pourvoyeur d'emplois.
- 95% des entreprises ont moins de 9 salariés
- 1 exploitation sur 3 produit sous un signe de qualité officiel : Label Rouge, IGP, AOC, agriculture biologique
- 88% des sols du territoire sont des surfaces agricoles
- L'agriculture représente 12% des emplois locaux, l'industrie 15%, l'artisanat/construction 8%, les commerces et services 33% et les administrations/enseignement/santé/social 30%
- La Cimenterie Calcia prévoit environ 300M€ d'investissements pour la réindustrialisation et la modernisation de son site à Airvault

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière de développement économique des filières clés sont les suivants :

- ✓ Adapter et/ou Maintenir les commerces de proximité aux besoins actuels et futurs et développer les marchés locaux et les circuits courts
- ✓ Soutenir le développement des unités de transformations agricole et structurer la commercialisation sur le marché local, régional et national
- ✓ Valoriser et promouvoir la qualité des productions agricoles locales
- ✓ Capitaliser sur le Festival du jeu pour développer de nouvelles entités économiques.
- ✓ Accompagner les porteurs de projets (création, développement, transmission) et favoriser leur mise en réseau
- ✓ Offrir des solutions d'accueil pour s'adapter aux nouvelles formes de travail (télétravail, co-working, tiers lieux) afin de renforcer l'attractivité économique du territoire
- ✓ Soutenir les organisations inter-entreprises permettant la mutualisation de ressources et de moyens

Sous-Axe 2-1 : Développer un maillage de proximité pour maintenir une vitalité des bourgs ruraux et limiter les déplacements

Sous-Axe 2-2 : Soutenir et Développer les filières identitaires de la Gâtine

Priorité 3 : Structurer l'identité « Gâtine Poitevine » par le développement d'un tourisme durable

Quelques chiffres clés :

- 313 km d'itinéraire à vélo balisé (Thouet à Vélo, Vélo Francette)
- La Gâtine au cœur de 3 attractions phares (Marais Poitevin, Futuroscope, Puy du Fou)
- 180 000 festivaliers lors du FLIP
- 40 000 visiteurs lors du FIFO
- 1 label « Pays d'art et d'histoire » et 3 secteurs SPR sauvegardés (Parthenay/Chatillon – Airvault- St Loup)
- 2 « Petites Cités de Caractère » : Airvault et Saint-Loup-Lamairé
- 1 rivière principale traversant la gâtine et 1 rivière majeure des Deux Sèvres y prenant sa source
- 1 pôle science et nature au Cesbron
- Le poitevin-saintongeais est une des 75 langues parlées en France

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

- 1 monnaie locale : la Gâtinelle

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière d'identité et de développement touristique sont les suivants :

- ✓ S'appuyer sur l'identité de la Gâtine poitevine liée à ses paysages et son activité agricole
- ✓ Promouvoir une identité touristique autour du patrimoine, des activités ludiques et des activités de sport nature
- ✓ Favoriser l'activité touristique liée à la découverte et à la transmission des savoirs faire artisanaux et agricoles
- ✓ Rénover, valoriser et animer le patrimoine bâti, culturel et naturel des communes
- ✓ Etendre le label « Pays d'art et d'histoire » à l'ensemble du nouveau périmètre de la Communautés de communes Parthenay Gâtine (38 communes) ainsi que la commune de St Loup

Sous-Axe 3-1 : Développer les atouts touristiques de la Gâtine

Sous -Axe 3-2 : Soutenir l'attractivité du territoire par des aménagements adaptés à l'identité gâtinaise

Sous Axe 3-3 : Soutenir et Valoriser le patrimoine culturel et bâti de la Gâtine

Priorité 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Quelques chiffres clés :

- 42% de passoires énergétiques (+ de 6270 ménages en situation de précarité énergétique liée au logement)
- 22% des résidences principales sont chauffées au fioul
- 31% des résidences principales sont chauffées au bois
- 90% des foyers disposent d'au moins une voiture
- Les EnR représentent 25% de la consommation thermique et 24% de la consommation électrique
- Le bois représente 73% de la production d'EnR, l'éolien 17%, la PAC résidentielle 6% et le photovoltaïque 4%
- 85% des communes sont soumises à un risque d'inondation

Les objectifs identifiés par les élus du Pays de Gâtine en matière de transition énergétique et écologique sont les suivants :

- ✓ Poursuivre les efforts autour des économies d'énergies, notamment au sein du patrimoine bâti communal
- ✓ Accompagner la rénovation énergétique des logements communaux
- ✓ Concentrer le développement urbain dans les centres bourgs
- ✓ Fédérer et coordonner les agriculteurs pour favoriser les logiques de circuits courts et la structuration des filières
- ✓ Mobiliser les friches industrielles afin d'accompagner l'industrialisation du territoire
- ✓ Soutenir les dispositifs alternatifs de mobilité
- ✓ Diversifier les sources d'EnR (photovoltaïque, méthanisation, hydrogène, stations GNV...)
- ✓ Valoriser les déchets avec une approche économique circulaire
- ✓ Préserver la ressource en eau, en qualité et en quantité
- ✓ Lutter contre la disparition des haies, des espaces naturels caractéristiques de gâtine
- ✓ Renforcer les continuités écologiques
- ✓ Communiquer et sensibiliser le grand public à la préservation du paysage de la Gâtine et de la biodiversité en lien avec les acteurs du territoire

Sous Axe 4-1 : Encourager et Valoriser le patrimoine naturel de la Gâtine

Sous Axe 4-2 : Relever le défi de la transition énergétique et écologique

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897428-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022
Retour Préfecture : 28/06/2022

  CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 DE LA GATINE   										Prévisionnel / priorisation des actions							
N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	portée géographique	MATURE/AMORÇAGE/CHARENTIER-CLE	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	BP 2023	BP 2024	BP 2025	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	Néo Terra		
1	Priorité 1 : Développer l'attractivité du territoire en soutenant le développement des équipements et des services	Sous axe 1.1 : Maintenir l'offre de services santé	Création de Maison de santé pluridisciplinaire à Coulonges	Communaute de Communes Val de Gâtine (CCVG)	Intercommunalité	Amorçage	X	1 400 000 €	200 000 €	X				Politiques contractuelles - Santé et territoire	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
2			Création de Maison de santé pluridisciplinaire	Secondigny	Intercommunalité	Mature	X	1 395 620 €	200 000 €	X				Politiques contractuelles - Santé et territoire	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
3			Extension maison de santé	Vasles	Intercommunalité	Mature	X	300 000 €	60 000 €	X				Politiques contractuelles - Santé et territoire	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
4			Extension maison de santé	Ménigoute	Intercommunalité	Amorçage	X					X		15% à 20 %	Politiques contractuelles - Santé et territoire	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous	
5			Création de logements dédiés aux jeunes professionnels de santé	Mazière en Gâtine	Intercommunalité	Amorçage	X					X			Habitat Logement/ Politiques contractuelles		
6		Sous axe 1.2 : Développer l'offre de services à la population dans les domaines culturels et sportifs	Réhabilitation générale du Complexe sportif Léo Lagrange	Communauté de Communes Parthenay Gâtine (CCPG)	Parthenay	Mature		1 200 000 €	300 000 €		X			25%	Sport		
7			Réhabilitation générale du Complexe sportif Les Grippeaux	Parthenay	Parthenay	Mature		300 000 €	75 000 €		X			25%	Sport		
8			Cinéma à Parthenay (ancien Palais des congrès)	Parthenay	Pays de Gâtine	Amorçage						X			RI Culture et Patrimoine	Culture Patrimoine	
9			Maison des jeunes et des apprentis (Hybride logements et services) à Airvault	Communauté de Communes Airvadais Val du Thouet (CAVT)	Intercommunalité	Amorçage	X						X		En lien avec le RI logements des jeunes	Politiques contractuelles - Lieux innovants de services aux publics	
10	Priorité 2 : Accompagner les acteurs économiques du territoire pour soutenir les filières de Gâtine	Sous axe 2.1: Développer un maillage de commerces de proximité pour maintenir une vitalité des bourgs ruraux et limiter les déplacements	Création et/ou Réhabilitation d'un bâtiment pour l'ouverture/reprise des derniers commerces	Beaulieu sous Parthenay, Le Busseau, Cours, Saint-Loup-Lamairé, St Pardoux Soutiers...	Beaulieu sous Parthenay, Le Busseau, Cours, Saint-Loup-Lamairé, St Pardoux	Amorçage	X			X	X	X	25 % maxi	Politiques contractuelles - Services de proximité	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous		
11		Sous axe 2.2: Soutenir et développer les filières identitaires de la Gâtine	Maison de la Parthenaise et de l'élevage	CCPG	Intercommunalité	Amorçage	X				X			Agriculture - agro-alimentaire - Circuits courts			
12			Cité des Jeux : projet d'investissement autour de la filière économique du jeu en lien avec le Festival Ludique International de Parthenay (FLIP)	Parthenay	Pays de Gâtine	Amorçage						X			Politiques contractuelles- Projet Structurant		
13	Sous axe 3.2 : Soutenir l'attractivité du territoire par des aménagements adaptés à l'identité gatinaise	Etude de préfiguration pour l'aménagement touristique du site du Cébron		CCAVT	St Loup Lamairé	Amorçage	X				X			Tourisme	Ambition 1 : Engagement citoyen		
14			Réhabilitation de patrimoine bâti en gîtes touristiques de groupe	Louin, La boissière en G, Vernoux en Gâtine, Gourgé Saint-Loup-Lamairé	Louin, La boissière en G, Vernoux en Gâtine, Gourgé	Amorçage	X				X			Sous réserve RI Tourisme	Tourisme		
15		Valorisation d'un espace naturel de la commune de Faye sur Ardin en lien avec les paysages de la Gâtine Poitevine		Faye sur Ardin	Faye sur Ardin	Amorçage	X					X		AAP Nature et Transition	Environnement	Ambition 8 : Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité	
16			Etude et Réflexion pour le Développement et le Réaménagement du site identitaire de Mouton Village	Vasles	Vasles	Amorçage	X					X			Tourisme		
17			Valorisation d'ouvrages de collection ornithologiques en lien avec le Festival International du Film Ornithologique (FIFO) et exposition des mémoires de Gâtine	Ménigoute	Ménigoute	Amorçage	X	1 200 000 €				X			Environnement / Politiques contractuelles	Ambition 1 : Engagement citoyen	
18		Sous-axe 3.3: Soutenir et Valoriser le patrimoine culturel et bâti de la Gâtine	Création d'un pôle d'artisans d'arts au sein de la Cité des Arts dans la ville historique de Parthenay	Parthenay	Pays de Gâtine	Amorçage	X	4 800 000 €	480 000 €					réhabilitation des anciens abattoirs pour accueillir le projet	Politiques contractuelles - Projet Structurant		
19			Réhabilitation du patrimoine protégé monuments historiques (classés ou inscrits) de Gâtine	Airvault Coulonges sur l'Autize St Marc La Lande, Parthenay	Airvault Coulonges sur l'Autize St Marc La Lande, Parthenay	Amorçage	X							restauration du patrimoine protégé au titre des monuments historiques publics sous réserve d'arbitrages budgétaires	Culture Patrimoine		
20			Aménagement pédagogique du site des sources du Thouet pour la sensibilisation à la biodiversité et la qualité de l'eau à Le Beugnon Thireuil	CCVG	Intercommunalité	Mature	X	80 000 €				X		40 000 € demandé	Environnement	Ambition 9 : Préserver et protéger la ressource en eau	

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-mmc100001697429-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022

Retour Préfecture : 28/06/2022

N°	AXE PRINCIPAL	AXE SECONDAIRE	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	portée géographique	MATURE/AMORÇAGE/CHANTIER-CLE	RURALITE	COÛT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME MAXIMAL (€)	BP 2023	BP 2024	BP 2025	OBSERVATIONS	THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES	Néo Terra
21	Priorité 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambiteux en matière de transition énergétique et écologique	sous axe 4.1: Encourager et Valoriser le patrimoine naturel de la Gâtine	Création de la maison de la réserve du Bocage des Antonins	Deux-Sèvres Nature Environnement	St Marc La Lande	Mature	X	500 000 €	250 000 €		X			Environnement	Ambition 1 : Engagement citoyen
22			Aménagement du site en renaturation de la Fougère	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise	Le Busseau	Amorçage	X			X			AAP Nature et Transition	Environnement	Ambition 8 : Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
23			Etude sur les chemins de randonnées et liaisons en voies douces en lien pédagogique avec le site naturel des fougères	Le Busseau	Le Busseau	Amorçage	X			X			AAP Nature et Transition	Environnement	Ambition 8 : Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité
24		sous axe 4.2 : Relever les défis de la transition énergétique et écologique	Antenne plate forme mobilité solidaire (étude)	CCVG	Intercommunalité	Amorçage	X				X		En lien avec le Contrat Opérationnel de Mobilité et le bouquet de mobilité local	Transport - Mobilité	Ambition 4 : Développer les mobilités propres pour tous
25			Développement et optimisation de la déchèterie, favorisant le réemploi des déchets par l'économie circulaire à Airvault	CCAVT	Intercommunalité	Amorçage	X				X			Economie Circulaire	Ambition 7 : Tendre vers le « zéro déchet »
26			Création d'une ressourcerie	CCVG	Intercommunalité	Amorçage	X	500 000 €				X	Coût prévisionnel. Localisation du projet en cours de définition	Economie Circulaire	Ambition 7 : Tendre vers le « zéro déchet »
27			Rénovation énergétique des logements sociaux communaux	Scillé Ardin Amailoux Viennay Lhoumois Mazieres en Gatine Beugnon Thireuil	Scillé Ardin Amailoux Viennay Lhoumois Mazieres en Gatine Beugnon Thireuil	Amorçage	X				X	X	X	Sous réserve RI Logement	Habitat Logement
	Ingénierie Territoriale	Chef de Projet Cohésion Territoriale	PETR	PETR			0,5 ETP	37 500 €				sur la période 2023-2025 (12 500 €/an maximum)	Politiques contractuelles - Ingénierie		
		Chargé de mission thématique (Santé)	PETR	PETR			0,5 ETP	37 500 €				sur la période 2023-2025 (12 500 €/an maximum)	Politiques contractuelles - Ingénierie		
		Chargé de mission thématique (Transitsons énergétique et écologique)	PETR	PETR			0,5 ETP	37 500 €				sur la période 2023-2025 (12 500 €/an maximum)	Politiques contractuelles - Ingénierie		
		Animation Volet Territorial des Fonds Européens	PETR	PETR			1 ETP	30 000 €				sur la période 2023-2025 (10 000 €/an maximum)	Politiques contractuelles - Ingénierie		